

Le Courrier

de la Commission Départementale UGICT CGT Nord

SOMMAIRE

Page 1 : Édito :

« Allons-nous enfin pouvoir les syndiquer ? »

Pages 2 - 3 : Revendicatif -
Charte pour l'encadrement -
Retraite - Syndicalisation

Page 4 : Calendrier des
formations UGICT CGT 2010

N° 122 – 23 DECEMBRE 2009

Commission Départementale UGICT

Directeur de la publication :
Éric MASQUELIN
Prix : 0,50 Euro
Commission Paritaire :
0609 S 06245
ISSN 1270 5136
Imprimé au siège de l'Union
Départementale CGT du Nord
Rue Geoffroy St Hilaire
59042 LILLE CEDEX
Tél. : 03.20.62.11.62
Fax : 03.20.62.11.60
Courriel : ugictcgtnord@wanadoo.fr
site : www.ugict.cgt.fr

ALLONS-NOUS ENFIN POUVOIR LES SYNDIQUER ?

Les ICTAM, au même titre que tous les salariés, ne sont pas épargnés par les effets de la crise.

Ceux-ci se traduisent notamment par une dégradation fortement marquée de leurs conditions de travail, de par la perte du sens du travail, des incohérences dans l'organisation, de la lisibilité des directives à mettre en œuvre, de la pression découlant des choix managériaux, du management qu'ils doivent appliquer parfois contre leur éthique professionnelle, la non reconnaissance de leur qualification, etc.

Souvent isolés, par la position qu'ils occupent entre l'employeur soucieux de ses objectifs financiers au détriment de l'humain et des autres salariés qu'il peut être amené à encadrer ou encore parce que ses décisions ont une influence sur leur travail, ils ont peu d'issues pour évacuer et combattre une certaine souffrance qui ne permet pas de se mettre en situation de s'opposer voire à imposer d'autres choix.

Parfois, pour ne pas dire de plus en plus ces derniers temps, ils se tournent vers la CGT, laquelle leur paraît la seule voie de recours, permettant de se maintenir la tête hors de l'eau.

Notre organisation est-elle réellement en capacité de « se coltiner » tous ces dossiers, renforçant du même coup une individualisation de la démarche, pour ne pas dire accompagnement du management, pour faire court ?

N'est-ce pas prendre le risque de voir des militants s'enfermer dans une approche technique en développant, bien malgré eux, un syndicalisme de service, impuissant à endiguer un flot de détresse grandissant ?

Toute cette énergie, ces compétences, ne devraient-elles pas servir à aider ces salariés à s'organiser tel que le 47ème congrès confédéral l'a décidé ?

Si des choses se font faites, c'est bien loin de répondre à l'ambition que la CGT s'est fixée, avec son UGICT, qui est celle d'imposer un autre management conciliant l'économique et le social.

Le 49ème congrès confédéral proposait à ses organisations de pousser plus loin les réflexions au sujet de ce qui se fait en termes d'évolutions dans les coopérations entre structures, territoires, jusqu'alors, de façon balbutiante, mais efficace là où cela est mené avec volonté et détermination.

Les ICTAM qui se tournent vers la CGT, le font sur la base d'une organisation déterminée, cohérente, combative.

Faisons en sorte qu'au lendemain de ce congrès, les ICTAM puissent s'impliquer dans une organisation qu'ils auront choisie, non pas par nécessité mais parce qu'ils s'y retrouvent, donc prêts à l'investir.

Eric MASQUELIN

REVENDICATIF

Là où la CGT s'adresse aux ICTAM, sur la base de repères revendicatifs propres à répondre à leurs interrogations on peut constater une toute autre perception se manifestant à l'égard de notre organisation. Rien d'étonnant à cela, les écrits de l'UGICT ou des UFICT, ne sont que la traduction de ce que vivent les ICTAM au quotidien.

Ainsi, les syndicats ayant décidé d'organiser ces salariés au sein de sections ou collectifs, voient le potentiel de syndicalisation se concrétiser ou obtiennent des résultats intéressants aux élections professionnelles. Pour exemples, le syndicat du CAL PACT Métropole Nord voit des adhérent-e-s maîtrises et cadres prendre des responsabilités dans le fonctionnement et le rayonnement de la CGT en lien avec les attentes exprimées par les salariés de ces catégories.

Chez Partenord habitat, la mise en place d'une section UGICT avant les élections professionnelles devant un certain intérêt de la démarche de la CGT exprimé par les cadres, a permis à la CGT de gagner des sièges dans le collège maîtrise et permis la désignation d'une déléguée syndicale cadre.

Déjà, lors des élections prud'homales, la CGT a vu son audience augmenter dans des sections encadrement.

Pour aider les syndicats CGT à organiser les ICTAM, l'UGICT met à disposition des moyens pour toucher ces catégories, l'objectif étant, comme on le voit trop souvent en temps de crise, de sortir la CGT de l'image « voie du dernier recours » pour être celle voulant imposer d'autres choix.

CHARTRE POUR L'ENCADREMENT

Son objectif est de donner un contenu au statut de l'encadrement.

Aujourd'hui, l'offensive libérale s'appuie sur le chômage de masse, la précarisation des situations et les outils de management patronaux (entretien individuel, part variable de la rémunération) pour imposer aux cadres une relation de travail sur la base d'un contrat (contenant aussi des objectifs moraux via des chartes et codes éthiques patronaux) avec l'employeur. Cette stratégie patronale conduit à nier ou contourner les aspects statutaires (droits et responsabilités propres aux cadres) qui sont de dimensions collectives et représentent un point d'appui pour chaque individu et à affaiblir la position de l'encadrement dans sa relation avec l'employeur : ainsi les cas de déqualification.

La charte aura donc pour vocation d'être un outil pour l'encadrement afin de lui permettre de sortir de son isolement et de regagner sa place et son rôle dans l'entreprise qui doit s'accompagner de plus d'autonomie, de plus de marge de manœuvre et dans le même temps, de plus de garanties collectives (sur la base que les cadres sont des salariés au même titre que les autres).

La charte déjà diffusée dans les organisations de notre département est disponible auprès de la Commission Départementale ou sur le site de l'UGICT CGT.

Elle constitue un moyen pour les syndicats de nouer des contacts avec les salariés de l'encadrement et contribuer à la CGT de voir augmenter son audience et ainsi, concrétiser les volontés d'adhésion.

RETRAITE

Les cadres sont, depuis toujours, le passage privilégié du patronat pour imposer à tous les salariés, les remises en question les garanties collectives (augmentation de la part variable dans la rémunération, primes aux objectifs, forfait jour). La retraite, cible du gouvernement n'échappe pas à cette offensive.

La déqualification déjà évoquée, avec des salaires tirés vers le bas, poussent les cadres à se retourner vers des moyens d'épargne, supposés augmenter la rémunération ou encore, compenser les effets dévastateurs des réformes successives des réformes de retraite.

Cela conduit ceux qui peuvent épargner, à contribuer bien involontairement, à affaiblir le système par répartition.

L'UGICT met à disposition aux militants des dossiers permettant de faire mesurer les enjeux par l'encadrement. Près d'une centaine de militants « correspondants retraite » ont suivi une formation dispensée depuis près de trois ans permettant de sensibiliser, d'informer les salariés sur la question.

L'opinion publique est préparée à ce que 2010 soit annoncée comme l'année de toutes les remise en cause en la matière. Il s'agit de démontrer que le système par répartition est viable.

SYNDICALISATION

En termes d'outils favorisant l'approche de ces catégories, l'UGICT propose des **livrets d'accueil et de syndicalisation** dans lequel les ICTAM pourront avoir une meilleure connaissance de ce que la CGT est en capacité de proposer en matière de repères revendicatifs et de structures permettant la mise en œuvre d'une démarche revendicative. La Charte pour l'encadrement permet de donner consistance et crédibilité à la campagne d'adhésion, si l'on en juge à l'intérêt suscité par celle-ci là où elle a été présentée.

Les bases UGICT ou non, sont invitées à faire remonter leurs besoins pour ce matériel en vue d'organiser une production en lien avec les ciblage recensés. Il serait également intéressant de partager les expériences et notamment les retours recueillis à l'occasion des diffusions et prises de contact.

Le dispositif ne serait pas complet si l'on n'évoquait pas le programme de formation syndicale lequel a été construit en adéquation avec les débats du dernier congrès de l'UGICT et, par conséquent des attentes exprimées en lien avec les axes de travail adoptés (qualité de vie syndicale, jeunes diplômés, imposer un autre management, égalité professionnelle, etc.)

Comme on peut le constater, les moyens de l'action existent et ne demandent qu'à être saisis de façon à se mettre en perspective de faire bouger les lignes.

*La Commission Départementale UGICT CGT Nord
vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année.*





CALENDRIER DES FORMATIONS

UGICT-CGT 2010



Stage national

- 29 mars - 2 avril
- 29 novembre - 3 décembre

Vie syndicale UGICT-CGT

- 18-19-20 janvier
- 8-9-10 novembre

Comment syndiquer les jeunes diplômé-e-s ?

- 10-11-12 mai

Démarche qualité

- 3-4-5 novembre

Stage technique sur les retraites

- 15 au 19 mars
- 14 au 18 juin
- 11 au 15 octobre

Stage « Pour un autre management »

- 1^{er} au 5 février
- 6 au 10 septembre

Stage « Inégalités sexuées de carrière : critères et processus »

- septembre

Tous ces stages ont lieu au Centre de Formation Confédéral
Benoit Frachon à Courcelle (91).